

Le présent Protocole prendra effet à la date d'entrée en vigueur de ladite Convention.

EN FOI DE QUOI, les plénipotentiaires respectifs ont signé le présent Protocole.

FAIT en triple exemplaire, à Tokyo, le 9 mai 1952.

(Suivent les noms des signataires pour le Canada, le Japon, les États-Unis d'Amérique.)

THIRD UNITED NATIONS  
TECHNICAL ASSISTANCE CONFERENCE

FINAL ACT

Signed at New York,

February 27, 1953

TROISIEME CONFERENCE DE  
L'ASSISTANCE TECHNIQUE DES  
NATIONS UNIES

ACTE FINAL

Signé à New-York,

le 27 février 1953.

33 756 701

EDMOND CLOUTIER, C.M.C., B.A., B.Sc.  
Queen's Printer and  
Controller of Stationery  
OTTAWA, CAN.